

**ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL  
42700 FIRMINY**

Monsieur Marc PETIT  
Maire et Conseiller Général  
Place du Breuil CS 10040

42702 FIRMINY Cedex

Firminy le 1<sup>er</sup> décembre 2014

Monsieur le Maire et Conseiller Général,

Nous avons bien noté que le plateau traversant du Bd Saint Charles a été subventionné dans le cadre du budget participatif et donc financé à 100% par la ville (en totalité sur le B.P. de ce quartier ? cela n'est pas précisé)

Vous nous faites remarquer, avec juste raison, que le plateau traversant Perrières/Aubépines a été financé en partie sur le budget du Conseil de Quartier, et le reste sur le budget de la ville. Si le geste est appréciable, nous ne pensons pas avoir été favorisés plus que certains quartiers qui ont eu eux aussi une partie de leurs projets financés sur le budget de la commune.

Le boulevard Saint Charles n'a pas de trafic comparable à celui du boulevard Fayol, tant par les voitures que par les camions.

Le plateau traversant, dont vous êtes à l'initiative, doit avoir un traitement particulier Bd Fayol comme vous le dites, il est d'une nécessité absolue, les choses étant claires avec le CG42, nous savons bien qu'il est inutile de persévérer à réclamer une quelconque subvention, sauf à vouloir laisser trainer l'affaire et l'enterrer, ce que nous ne pouvons croire de votre part ni envisager.

Lors de notre manifestation du 25 novembre nous avons reçu le soutien de Jean Claude REYMOND et Jean Paul CHARTRON qui sont prêts à témoigner de l'enfer vécu par les riverains, quant aux conseillers municipaux de la majorité, à part Monsieur Jean Jacques CHARROIN, il est navrant d'avoir à donner raison à Jean François BARNIER lorsqu'il dit sur la Tribune le Progrès du 23 novembre 2014 « le maire de Firminy ferait bien de demander à son assemblée municipale de se prononcer sur ce sujet...je pense qu'il serait surpris du résultat... ». Quant à la pollution générée par ce trafic sur le Bd Fayol, nous ne pouvons que remarquer le désintérêt total d' Anne de BEAUMONT, doit-on s'en étonner ?.

Si toutes ces querelles de chapelle pouvaient s'arrêter et que seul serait pris en compte l'intérêt des citoyens avant tout, le monde ne s'en porterait que mieux.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette lettre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Conseiller Général, nos salutations distinguées.

Marie COLARD



Co-Présidente      Correspondance à m'adresser : 20 rue des Aubépines 42700 FIRMINY  
assodefense\_fayol@yahoo.fr

Les membres du bureau

Monsieur Paul BERTRAND Co-Président (absent)- Marie Paule BROUSSARD- Monique FAURE-  
Patricia RIBBES-Elisabeth TYR-Daniel CARTIER-Fernand CHAPIGNAC-Gérard DUPUY-Robert  
VALLAT, Louis VOLTINI.

Nb : Ce courrier et la réponse que vous voudrez bien apporter, seront consultables sur notre site :  
<http://www.firminyfoyoldeviation.fr>